

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 052 HAUT VAL D'OISE

Bases exonérées sur délibération :

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente :

Bases prévisionnelles d'imposition : 0

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE
=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

A CERGY-PONTOISE, le 14 mars 2025

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

JEAN-LUC BARCON-MAURIN

A

, le

Le Préfet,

A

A Beaumont 802 le 7 avril 2025

Le Président,

Catherine BORGNE
Présidente

C. Borge



III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 052 HAUT VAL D'OISE 1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception		COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
03 BEAUMONT SUR OISE	052 BEAUMONT SUR OISE		P	13 739 965
05 BERNES SUR OISE	058 BERNES SUR OISE		P	2 868 202
07 BRUYERES SUR OISE	116 BRUYERES SUR OISE		P	7 070 774
08 CHAMPAGNE SUR OISE	134 CHAMPAGNE SUR OISE		P	7 043 894
16 MOURS	436 MOURS		P	2 020 516
18 NOINTEL	452 NOINTEL		P	1 310 138
19 NOISY SUR OISE	456 NOISY SUR OISE		P	927 963
21 PERSAN	487 PERSAN		P	18 434 533
23 RONQUEROLLES	529 RONQUEROLLES		P	1 243 338

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 052 HAUT VAL D'OISE

POUR LE SYNDICAT : 050 TRI-OR

Bases exonérées sur délibération : 0

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 52 566 048

Bases prévisionnelles d'imposition : 54 659 323

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
03 BEAUMONT SUR OISE	13 739 965	10,51 %	1 444 070
05 BERNES SUR OISE	2 868 202	13,35 %	382 905
07 BRUYERES SUR OISE	7 070 774	9,79 %	692 229
08 CHAMPAGNE SUR OISE	7 043 894	10,05 %	707 911
16 MOURS	2 020 516	10,99 %	222 055
18 NOINTEL	1 310 138	8,30 %	108 741
19 NOISY SUR OISE	927 963	8,61 %	79 898
21 PERSAN	18 434 533	11,19 %	2 062 824
23 RONQUEROLLES	1 243 338	10,03 %	124 707

A CERGY-PONTOISE, le 14 mars 2025

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

JEAN-LUC BARCON-MAURIN

A Beaumont-sur-Oise , le

Le Préfet,

A Beaumont-sur-Oise , le 7 avril 2025

Le Président,

Catherine BORGNE
Présidente

C. Borgne

